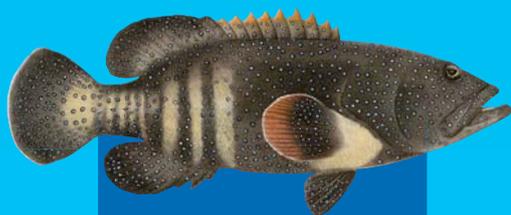
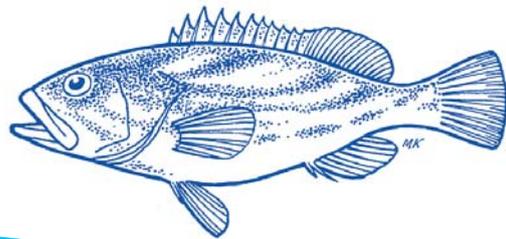
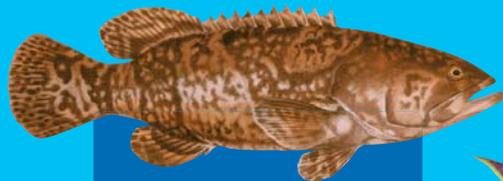


Mérous

(Épinéphélidés)



Vieille la prude
(*Cephalopholis argus*)



Mérou lancéolé
(*Epinephelus lanceolatus*)



Croissant queue jaune
(*Variola louti*)



Saumonnée léopard
(*Plectropomus leopardus*)



Mérou gâteau de cire
(*Epinephelus merra*)



Mérou marron
(*Epinephelus fuscoguttatus*)



Espèces et répartition

Il existe environ 160 espèces d'épinéphélidés (mérous). Si leur morphologie est très variable, la plupart d'entre eux ont un corps massif, une tête volumineuse et une large gueule. De nombreuses espèces arborent des tâches jaunes, vertes et brunes en guise de camouflage.

Plusieurs espèces distinctes évoluent dans les eaux tropicales et tempérées de la planète. Dans le Pacifique, la diversité des espèces décroît généralement d'ouest en est, mais on trouve d'importantes espèces comestibles dans l'ensemble des îles tropicales.

Le mérou lancéolé, *Epinephelus lanceolatus*, est l'un des plus grands poissons téléostéens au monde; il peut atteindre trois mètres de long et peser jusqu'à 600 kilos. Ce sont toutefois des espèces variées de mérous de plus petite taille (entre 40 et 50 centimètres de long) que l'on retrouve en majorité dans les prises des pêcheurs des villages côtiers.



Habitats et nutrition

Les mérous occupent divers habitats, essentiels aux différentes étapes de leur cycle de vie: débris coralliens dans des zones peu profondes (pour la fixation des jeunes poissons), récifs coralliens (lieu de résidence des poissons adultes) et sites de concentration de reproducteurs (où les adultes se rassemblent pour se reproduire). Chez bon nombre d'espèces, le domaine vital des poissons adultes, à savoir l'aire où ils vivent et se nourrissent, semble assez restreint et un mâle peut avoir un groupe de plusieurs femelles dans un espace limité du récif.

Les mérous ne sont pas d'excellents nageurs et ne se déplacent pas sur d'importantes distances. Ils préfèrent souvent se poser pour guetter leur proie ou se servent du pouvoir d'aspiration de leur gueule et de leurs branchies pour englober les proies tapies dans les crevasses. Ils consomment des poissons, de petits requins, des juvéniles de tortues de mer, des poulpes et des langoustes.





Reproduction et cycle biologique

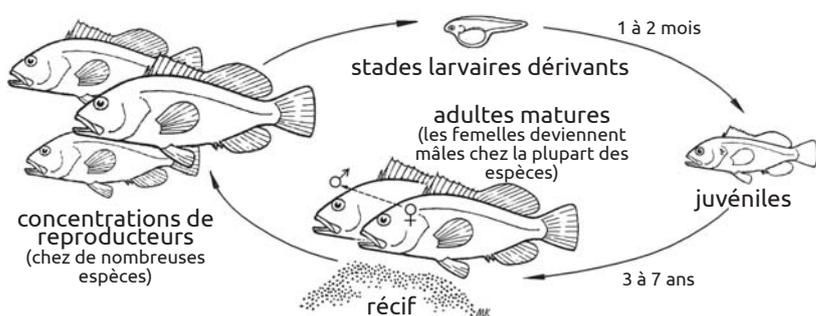
La plupart des mérous ont une croissance relativement lente et une espérance de vie de 5 à 15 ans selon l'espèce.

En règle générale, chez plusieurs espèces communes, les spécimens atteignent leur maturité sexuelle environ au tiers ou à la moitié de leur espérance de vie. La plupart des mérous naissent femelles (♀) et changent de sexe (♂) à environ la moitié de leur vie (soit entre 3 et 7 ans selon l'espèce).

Chez de nombreuses espèces, les individus se déplacent vers un site particulier au même moment chaque année pour former des concentrations de reproducteurs et frayer. Dans ces bancs, les femelles émettent des ovules (parmi les plus grands spécimens, certains pondent plus d'un million d'œufs), fécondés par le sperme émis par les mâles.

Les œufs fécondés éclosent pour donner naissance à des organismes de très petite taille (stades larvaires), qui dérivent dans les courants océaniques pendant un à deux mois. Sur mille larves dérivant en surface, moins d'une survit et parvient à se fixer au stade juvénile dans des eaux peu profondes, à proximité des récifs.

Au fur et à mesure de leur croissance, les juvéniles vont peupler les récifs coralliens et moins d'un sur cent survivra jusqu'à l'âge adulte.



Mesures et solutions de gestion

Plusieurs mesures de gestion ciblant les mérous ont été introduites dans les pêcheries.

On peut notamment citer la limitation du nombre de pêcheurs (réglementé par l'octroi de licences de pêche), la restriction du volume de poisson pouvant être prélevé (quotas) et la réglementation du type d'engin autorisé. En règle générale, ces mesures concernent davantage les pêcheries commerciales que les communautés de pêcheurs.

Des tailles minimales de capture ont été imposées dans plusieurs pays (mais souvent, elles ne sont guère respectées). Cela dit, l'application d'une taille minimale autorisée de capture à une espèce qui change de sexe en cours de vie n'est pas forcément utile. En effet, si seule la pêche des gros spécimens est autorisée, les prises se composeront dans leur quasi-totalité de mâles, laissant une majorité de femelles dans la population.

Plusieurs solutions sont envisageables pour la gestion communautaire, notamment :

- **l'interdiction des filets maillants, qui, en particulier s'ils sont utilisés pour cibler les concentrations de reproducteurs, sont à l'origine d'une diminution de l'effectif de reproducteurs, et**
- **l'interdiction de la chasse sous-marine la nuit, à laquelle on associe le prélèvement d'un nombre important de gros spécimens sur de vastes étendues de récifs.**

Les communautés de pêcheurs possèdent souvent des connaissances sur le lieu et la période de rassemblement des reproducteurs, ce qui permet d'envisager les options suivantes :

- **Interdire la pêche dans les zones où l'on trouve des concentrations de reproducteurs, ce qui suppose que ces sites, parfois éloignés, soient couverts par le régime de gestion communautaire ;**
- **Interdire la pêche au plus fort de la saison de reproduction, ce qui peut signifier plusieurs fermetures mensuelles de la pêche, sur une courte durée, pour tenir compte du fait que certaines espèces se regroupent apparemment à certains moments en fonction du cycle lunaire.**



Techniques de pêche

Plusieurs techniques de pêche sont utilisées pour capturer les mérous : lignes et hameçons appâtés, casiers avec appâts, filets maillants et harpons.

Les poissons mordent agressivement à l'appât, se ferment, puis battent en retraite dans les crevasses coralliennes, où ils se servent de leurs puissants muscles branchiaux pour se barricader. La chasse sous-marine a lieu le soir ou la nuit, lorsque les mérous sont les plus actifs. Les individus capturés dans des casiers avec appâts occupent une place importante dans le commerce de poissons vivants.

Bon nombre d'individus sont capturés au moment où ils se rassemblent en bancs pour se reproduire (concentrations de reproducteurs). La pêche est, en ce sens, destructrice, car ces géniteurs ont pour fonction d'engendrer des petits, dont beaucoup grandiront et pourront être pêchés par la suite.